



Strasbourg, vendredi 18 octobre 2024

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2024/08194

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)

Dragages (Aval des écluses de Niffer)**Eviter les remous (tous les usagers - dans les deux sens)****- du 04/11/2024 au 21/12/2024 tous les jours entre 08:00 et 18:00**

- o **Canal du Rhône au Rhin, branche Sud, embranchement à grand gabarit de Niffer-Mulhouse**
entre les pk 0,000 (Bief principal) et pk 1,000 (Bief principal)
- o **Canal du Rhône au Rhin, branche Sud, embranchement à grand gabarit de Niffer-Mulhouse**
entre les pk 0,000 (Bief secondaire) et pk 0,400 (Bief secondaire)

Extrême vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)**- du 04/11/2024 au 21/12/2024 tous les jours entre 08:00 et 18:00**

- o **Canal du Rhône au Rhin, branche Sud, embranchement à grand gabarit de Niffer-Mulhouse**
entre les pk 0,000 (Bief principal) et pk 1,000 (Bief principal)
- o **Canal du Rhône au Rhin, branche Sud, embranchement à grand gabarit de Niffer-Mulhouse**
entre les pk 0,000 (Bief secondaire) et pk 0,400 (Bief secondaire)

Commentaire :

Une opération de dragage se déroulera en aval des écluses de Niffer du 4 novembre au 21 décembre. Les usagers sont invités à éviter les remous et à faire preuve d'une extrême vigilance pour garantir la sécurité des personnels.

Service(s) à contacter :

Direction territoriale Strasbourg, 4, quai de Paris, CS 30367, 67010 STRASBOURG CEDEX
Tél : 03.67.07.92.15 - Fax : 03.88.24.21.24

Date limite d'affichage :

22/12/2024

Adjoint au chef Maintenance

Eric BOQUIER